

**MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES**

ÉTATS FINANCIERS  
FINANCIAL STATEMENTS

31 MARS 2024  
MARCH 31, 2024

## MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

### TABLE DES MATIÈRES

### TABLE OF CONTENTS

	PAGE	
Rapport de l'auditeur indépendant	1	Independent Auditor's Report
État des résultats	4	Statement of Operations
État de l'évolution de l'actif net	5	Statement of Changes in Net Assets
État de la situation financière	6	Statement of Financial Position
État des flux de trésorerie	7	Statement of Cash Flows
Notes complémentaires	8	Notes to the Financial Statements

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du  
Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (l'organisme), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members of  
Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones

### Report on the Audit of the Financial Statements

#### *Opinion*

We have audited the financial statements of Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (the Organization), which comprise the statement of financial position as at March 31, 2024, and the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Organization as at March 31, 2024, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

#### *Basis for Opinion*

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report. We are independent of the Organization in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

#### *Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements*

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

**Marcil Lavallée**

**OTTAWA**  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
**T 613 745-8387**  
**F 613 745-9584**

**Marcil-Lavallee.ca**

Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

**MOORE**  
Un membre indépendant de  
Moore North America, Inc.  
An independent member  
of Moore North America, Inc.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Organization's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Organization or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Organization's financial reporting process.

#### *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements*

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Organization's internal control.

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
  - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
  - nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
  - Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Organization to cease to continue as a going concern.
  - Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

#### **Report on Other Legal and Regulatory Requirements**

As required by the Ontario Not-for-Profit Corporations Act, 2010, we report that, in our opinion, these standards have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

*Marcil Lavallée*

Comptables professionnels agréés,  
experts-comptables autorisés

Chartered Professional Accountants,  
Licensed Public Accountants

Ottawa (Ontario)  
Le 12 novembre 2024

Ottawa, Ontario  
November 12, 2024

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

ÉTAT DES RÉSULTATS  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

STATEMENT OF OPERATIONS  
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024

4

	2024	2023	
<b>PRODUITS</b>			<b>REVENUES</b>
Subventions et contributions			Grants and contributions
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	695 585 \$	734 129 \$	Federal Economic Development Agency for Southern Ontario
Patrimoine canadien	323 500	75 063	Canadian Heritage
Femmes et Égalité des genres Canada	253 017	363 408	Women and Gender Equality Canada
Commission nationale des parents francophones (IRCC)	27 885	14 000	Commission nationale des parents francophones (IRCC)
Fondation Trillium de l'Ontario	17 457	93 143	Ontario Trillium Foundation
Assemblée de la francophonie de l'Ontario	-	25 000	Assemblée de la francophonie de l'Ontario
	<b>1 317 444</b>	<b>1 304 743</b>	
Autonomes			Autonomous
Ententes de services	55 071	37 638	Service agreements
Activités	3 675	-	Activities
Autres	6 372	3 778	Other
	<b>65 118</b>	<b>41 416</b>	
	<b>1 382 562</b>	<b>1 346 159</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>OPERATING EXPENSES</b>
Salaires et avantages sociaux	637 850	595 331	Salaries and benefits
Services et honoraires professionnels	526 718	517 401	Professional services and fees
Coûts opérationnels	191 272	192 460	Operational costs
Frais de déplacement	34 682	44 130	Travel
	<b>1 390 522</b>	<b>1 349 322</b>	
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>(7 960) \$</b>	<b>(3 163) \$</b>	<b>DEFICIENCY OF REVENUES OVER EXPENSES</b>

## MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS  
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024

5

	Non affecté/ Unrestricted	Fonds de prévoyance/ Contingency Fund	2024 Total	2023 Total	
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	498 \$	10 000 \$	10 498 \$	13 661 \$	<b>BALANCE, BEGINNING OF YEAR</b>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(7 960)	-	(7 960)	(3 163)	Deficiency of revenues over expenses
Affectation interne (note 6)	7 462	(7 462)	-	-	Internal restriction (Note 6)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	-	2 538 \$	2 538 \$	10 498 \$	<b>BALANCE, END OF YEAR</b>

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
31 MARS 2024

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION  
MARCH 31, 2024

6

	2024	2023	
<b>ACTIF</b>			<b>ASSETS</b>
Encaisse	8 859 \$	19 868 \$	Cash
Débiteurs (note 3)	62 404	73 509	Accounts receivable (Note 3)
Subventions et contributions à recevoir	242 738	123 496	Grants and contributions receivable
	<b>314 001 \$</b>	<b>216 873 \$</b>	
<b>PASSIF</b>			<b>LIABILITIES</b>
Emprunt bancaire (note 4)	100 931 \$	90 000 \$	Bank loan (Note 4)
Créditeurs et frais courus	210 532	50 580	Accounts payable and accrued liabilities
Subventions et contributions reportées (note 5)	-	65 795	Deferred grants and contributions (Note 5)
	<b>311 463</b>	<b>206 375</b>	
<b>ACTIF NET</b>			<b>NET ASSETS</b>
Non affecté	-	498	Unrestricted
Affectation interne			Internal Restriction
Fonds de prévoyance (note 6)	2 538	10 000	Contingency Fund (Note 6)
	<b>2 538</b>	<b>10 498</b>	
	<b>314 001 \$</b>	<b>216 873 \$</b>	

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD

Administratrice,                     *Laila F*                    , Director

Administratrice,                     *Jacqueline Ndayizigamiye*                    , Director



## MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

STATEMENT OF CASH FLOWS  
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2024

7

	2024	2023	
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>OPERATING ACTIVITIES</b>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(7 960) \$	(3 163) \$	Deficiency of revenues over expenses
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</b>			<b>Net change in non-cash working capital items:</b>
Débiteurs	11 105	(54 208)	Accounts receivable
Subvention et contributions à recevoir	(119 242)	(119 763)	Grant and contributions receivable
Créditeurs et frais courus	159 952	31 317	Accounts payable and accrued liabilities
Subventions et contributions reportées	(65 795)	25 703	Deferred grants and contributions
	(13 980)	(116 951)	
	(21 940)	(120 114)	
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>			<b>FINANCING ACTIVITY</b>
Variation nette de l'emprunt bancaire	10 931	87 000	Net change in bank loan
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(11 009)	(33 114)	<b>DECREASE IN CASH AND CASH EQUIVALENTS</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	19 868	52 982	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	8 859 \$	19 868 \$	<b>CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Cash and cash equivalents consist of cash.

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2024

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2024

8

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones, une société sans capital-actions constituée en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, a été créé dans le but d'améliorer la situation des filles et des femmes immigrantes francophones et de favoriser leur intégration ainsi que leur participation active dans toutes les sphères de l'organisme.

Le Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### Apports à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

## 1. STATUTE AND NATURE OF OPERATIONS

Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones, incorporated without share capital under the Ontario Not-for-Profit Corporations Act, 2010, was created to improve the situation of Francophone immigrant girls and women and to promote their integration and active participation in all areas of the Organization.

Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones is a not-for-profit organization within the meaning of the Income Tax Act and, as such, is exempt from income tax.

## 2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The Organization applies Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

### Use of estimates

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and the reported amounts of revenues and expenses for the periods covered. Actual results may differ from these estimates.

### Contributions receivable

A contribution receivable is recognized as an asset when the amount to be received can be reasonably estimated and the ultimate collection is reasonably assured.

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2024

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2024

9

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits découlant des ententes de services, de commandites, des activités et autres sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que les paiements sont exigibles.

### Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreuses bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

## 2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

### Revenue recognition

The Organization follows the deferral method of accounting for grants and contributions. Under this method, grants and contributions restricted for future period expenses are deferred and are recognized as revenues in the year in which the related expenses are incurred and when the amount can be reasonably estimated and the collection is reasonably assured.

Revenues from service agreements, sponsorships, activities and other are recognized when services are provided and payments are due.

### Contributed services

The Organization would not be able to carry out its activities without the services of the many volunteers who donate a considerable number of hours. Because of the inherent difficulty in compiling these hours and determining their fair value, contributed services are not recognized in these financial statements.

### Financial instruments

#### *Initial measurement*

The Organization initially measures its financial assets and financial liabilities originated or exchanged in arm's length transactions at fair value. Financial assets and liabilities originated or exchanged in related party transactions, except for those that involve parties whose sole relationship with the Organization is in the capacity of management, are initially measured at cost.

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2024

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2024

10

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers (suite)

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs ainsi que des subventions et contributions à recevoir.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif

## 2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

### Financial instruments (continued)

#### *Subsequent measurement*

The Organization subsequently measures all its financial assets and financial liabilities at cost or amortized cost.

Financial assets measured at amortized cost include cash, accounts receivable as well as grants and contributions receivable.

#### *Impairment*

For financial assets measured at cost or amortized cost, the Organization determines whether there are indications of possible impairment. When there is an indication of impairment, and the Organization determines that a significant adverse change has occurred during the period in the expected timing or amount of future cash flows, a write-down is recognized in operations. If the indicators of impairment have decreased or no longer exist, the previously recognized impairment loss may be reversed to the extent of the improvement. The carrying amount of the financial asset may not be greater than the amount that would have been reported at the date of the reversal had the impairment not been recognized previously. The amount of the reversal is recognized in operations

### Cash and cash equivalents

The Organization's policy is to present bank balances, including bank indebtedness with balances that can fluctuate from being positive to overdrawn, under cash and cash equivalents.

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 MARS 2024**

**NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS**  
**MARCH 31, 2024**

11

### 3. DÉBITEURS

	2024
Comptes clients	23 027 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	39 313
Dépôt de sécurité	64
	62 404 \$

### 3. ACCOUNTS RECEIVABLE

	2023
Trade accounts	21 264 \$
Harmonized Sales Tax receivable	49 450
Security deposit	2 795
	73 509 \$

### 4. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 5,5 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale.

### 4. BANK LOAN

The Organization has an authorized line of credit of \$100,000, bearing interest at prime lending rate plus 5.5%. This line of credit is secured by a general security agreement.

### 5. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	2024
Solde au début	65 795 \$
Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice	1 251 649
Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice	(1 317 444)
Solde à la fin	- \$

### 5. DEFERRED GRANTS AND CONTRIBUTIONS

Variations in deferred grants and contributions are as follows:

	2023
Balance, beginning of year	40 092 \$
Plus: Amounts granted during the year	1 330 446
Less: Amounts recognized as revenues during the year	(1 304 743)
Balance, end of year	65 795 \$

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

Deferred grants and contributions are detailed as follows:

	2024
Patrimoine canadien	- \$
Fondation Trillium de l'Ontario	-
	- \$

	2023
Canadian Heritage	59 338 \$
Ontario Trillium Foundation	6 457
	65 795 \$

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2024

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2024

12

## 6. AFFECTATION INTERNE

### Fonds de prévoyance

Le Fonds de prévoyance a été créé afin de permettre à l'organisme de faire face à toute éventualité financière future. L'objectif de ce fonds est de maintenir une réserve suffisante pour couvrir les charges de fonctionnement de l'organisme pour une période de trois mois advenant une diminution importante des produits.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 7 462 \$ du Fonds de prévoyance à l'actif net non affecté.

## 7. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution. Environ 97 % du total des comptes clients est à recevoir d'une entité. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

## 6. INTERNAL RESTRICTION

### Contingency Fund

The Contingency Fund was established to enable the Organization to meet any future financial contingencies. The purpose of this fund is to maintain a reserve sufficient to cover the Organization's operating expenses for a period of three months in the event of a significant decrease in revenue.

During the year, the Board of Directors authorized a transfer of \$7,462 from the Contingency Fund to the unrestricted net assets.

## 7. FINANCIAL INSTRUMENTS

### Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will cause a financial loss for the Organization by failing to discharge an obligation. The Organization's credit risk relates to its accounts receivable.

The Organization provides credit to its clients in the normal course of its operations. It carries out, on a continuing basis, credit checks on its clients and maintains provisions for contingent credit losses which, once they materialize, are consistent with management's forecasts. The Organization does not normally require a guarantee. Approximately 97% of the total trade accounts are to be received from one entity. The Organization considers that no risk arises from that situation.

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2024

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2024

13

## 7. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de son emprunt bancaire ainsi que de ses créiteurs et frais courus. La capacité de l'organisme à honorer ses engagements dépend de l'encaissement de fonds provenant de ses produits de subventions et contributions ainsi que des produits autonomes.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

## 8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux échéant entre juillet 2024 et août 2027 totalisent 32 583 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2024	13 916	\$
2025	7 724	\$
2026	7 724	\$
2027	3 219	\$

## 7. FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)

### Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Organization will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities. The Organization is exposed to this risk mainly in respect of its bank loan as well as its accounts payable and accrued liabilities. The Organization's ability to meet its obligations depends on the receipt of funds from its grants and contributions as well as its autonomous revenues.

### Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in interest rates. The Organization is exposed to interest rate risk on its fixed and floating interest rate financial instruments. Fixed interest rate instruments subject the Organization to a fair value risk, since fair value fluctuates inversely to changes in market interest rates. Floating interest rate instruments subject the Organization to related cash flow risk.

## 8. COMMITMENTS

The commitments entered into by the Organization under lease agreements maturing between July 2024 and August 2027 total \$32,583. Payments for the next four fiscal years are as follows:

# MOUVEMENT ONTARIEN DES FEMMES IMMIGRANTES FRANCOPHONES

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2024

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS  
MARCH 31, 2024

14

---

## 9. ÉVENTUALITÉS

### Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

## 9. CONTINGENCIES

### Amounts granted under agreements

In the normal course of operations, the Organization signs agreements whereby funds are provided for the execution of projects which are subject to restrictions as to the use of the funds. The sponsors of these projects can execute an audit of the financial records of the Organization to ensure compliance with the project requirements. In the event that amounts to be reimbursed to the sponsor of a project are identified, the necessary adjustments will be recognized in the year they are identified.